



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

2022

TITRE PROFESSIONNEL DE

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE (CIP)

Dossier de candidature pour les Demandeurs d'emploi


**Directrice du Pôle des Formations Supérieures et
des Formations professionnelles**

Pascale BREUGNOT

pascale.breugnot@etsup.com

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)
Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis
le 27 octobre 1999 • Numéro de certification : 9910AR451

• Siret : 78428109900043 • APE : 8559B

Avec le soutien de  **Île de France**

Pièces à fournir :

- Une lettre de motivation de présentation détaillée retraçant votre parcours professionnel et développant vos motivations et précisant comment celle-ci s'inscrit dans le projet professionnel et personnel (maximum 3 pages)
- Un CV détaillé
- La fiche de renseignement (page suivante)
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Une photographie (non scannée)
- La copie du titre ou diplôme le plus élevé
- Un chèque de 100 euros correspondant aux frais de sélection
- Une attestation d'assurance individuelle

Le dossier est à renvoyer à :

L'ETSUP – Pascale ROUSSEAU
Formation Conseiller en insertion professionnelle
33, avenue du Maine - 75015 PARIS

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Contact : pascale.rousseau@etsup.com / Tél: 01 84 17 11 18

Parcours de sélection :

Suite à la réception du dossier, à condition que celui-ci soit complet et la fiche de candidature dûment renseignée, la commission de présélection étudiera l'ensemble des éléments.

Vous serez contacté et recevrez une convocation pour les épreuves écrite et bureautique ainsi qu'un entretien individuel. Puis un courrier vous indiquant si vous êtes admise.

La décision finale d'admission sera communiquée par mail.

Financements :

Pour les demandeurs d'emploi :

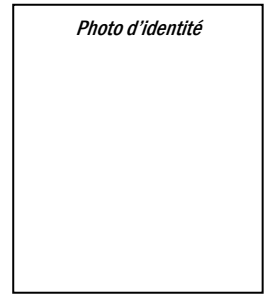
- la demande de financement AIF doit être transmise au Pôle Emploi. Attention : le financement AIF s'élève à 1500 euros, il est donc nécessaire d'obtenir un cofinancement (département, mairie, CAF, autofinancement avec échéancier...).
- la demande de financement AIRE2 de la région doit respecter un délai de 4 semaines minimum et entre la transmission du dossier et la date d'entrée en formation.

Nous vous suggérons de contacter votre conseiller Pôle Emploi pour vous faire accompagner dans vos démarches de recherche de financements.

Fiche de candidature

Demandeur d'Emploi – Formation CIP

Photo d'identité



Merci de la renseigner en LETTRES MAJUSCULES)

NOM, Prénom :

Nom de jeune fille :


Etat Civil : Mademoiselle Madame Monsieur

Situation familiale : Célibataire marié (e) vie maritale
 veuf (e) divorcé (e)

Adresse Personnelle :

Code postalVILLE

 **Domicile :**

 **Portable :** **e-mail :**

Date et lieu de naissance (ville, Département, Pays) :


Age :

N° Sécurité Sociale :

Situation actuelle* : demandeur d'emploi (N° identifiant pôle emploi:)

Bénéficiaire du RSA bénéficiaire de l'ASS Indemnisé ARE Non indemnisé RQTH

Nom du référent Pôle Emploi :

 **Portable :** **e-mail :**

Dernier diplôme obtenu :

Expérience en lien avec l'insertion :

Durée/ date :

Financement de formation envisagé* :

AIF Financement par le département

AIRE

autre (*préciser*):

.....

.....

.....

Comment avez-vous connu la formation* :

Site ETSUP Kelformation ancien stagiaire Pôle Emploi Réseau relationnel OPCO

Centre de bilan Autres, précisez